

## Arrêté fédéral

approuvant

**le budget des chemins de fer fédéraux pour 1927.**

(Du 21 décembre 1926.)

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE  
de la  
CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le rapport et la proposition du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux du 23 octobre 1926;

vu le message du Conseil fédéral du 5 novembre 1926,

*arrête :*

Les budgets suivants des chemins de fer fédéraux pour l'année 1927 sont approuvés, savoir :

- 1<sup>o</sup> le budget de construction s'élevant à fr. 76,140,360;
- 2<sup>o</sup> le budget d'exploitation s'élevant en recettes à fr. 390,664,600 et en dépenses à fr. 270,996,670;
- 3<sup>o</sup> le budget du compte de profits et pertes se montant en recettes à fr. 137,730,000 et en dépenses à fr. 149,680,000;
- 4<sup>o</sup> le budget des besoins de trésorerie de fr. 115,000,000.

Ainsi arrêté par le Conseil des Etats.

Berne, le 8 décembre 1926.

*Le président, Dr R. SCHÖPFER.*

*Le secrétaire, KAESLIN.*

Ainsi arrêté par le Conseil national.

Berne, le 21 décembre 1926.

*Le président, PAUL MAILLEFER.*

*Le secrétaire, G. BOVET.*

## Postulat du Conseil des Etats.

Le Conseil fédéral est invité à examiner si, vu l'article 4 de la loi fédérale du 23 décembre 1915 concernant la construction du chemin de fer de la Surb, il n'y aurait pas lieu de remettre à l'étude sa décision du 2 février 1920 fixant le moment où la construction doit être commencée.

---

Le Conseil fédéral arrête:

Publication de l'arrêté fédéral ci-dessus dans la *Feuille fédérale*.  
Berne, le 21 décembre 1926.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

*Le chancelier de la Confédération,*

KAESLIN.

---

## Arrêté fédéral

approuvant

le budget de la Confédération pour l'année 1927.

(Du 22 décembre 1926.)

---

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

de la

CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 26 octobre 1926,

*arrête :*

Le projet du Conseil fédéral pour l'exercice pour 1927 est approuvé avec les modifications et les trois postulats ci-après :

## **Arrêté fédéral approuvant le budget des chemins de fer fédéraux pour 1927. (Du 21 décembre 1926.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1926
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	52
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.12.1926
Date	
Data	
Seite	1012-1013
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 837

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.